

## Extrait du registre des délibérations

### Séance du 2 Mai 2018

L'an 2018 et le 2 Mai à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances : Salle du Conseil - Mairie de Vernantes, sous la présidence de M. MOREAU Étienne, Maire.

Présents : M. MOREAU Étienne, Maire, Mmes : BREFORT Sylvie, DESMARRES Sandrine, FUSELLIER Nathalie, RIQUIN Sandra, TARDIVEL Jacqueline, MM : DA SILVA Manuel, FONTENY Yann, FRÉMONT Thierry, GROSBOIS Thierry, NEAU Patrice, PACORY Christian, PAPOT Thierry, PASQUIER Jacky, POIRIER Florent.

Excusée ayant donné procuration : Mme DESCHAMPS Gisèle à M. FRÉMONT Thierry.

Excusée : Mme GRÉGOIRE Valérie.

Nombre de membres :  
Afférents au Conseil Municipal : 17  
Présents : 15

Date de la convocation : 27/04/2018  
Date d'affichage : 27/04/2018

A été nommé secrétaire : M. POIRIER Florent.

#### **Approbation du compte-rendu de la précédente réunion :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents, approuve le compte-rendu de sa réunion en date du 03 avril 2018.

#### **Informations sur les décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du Conseil Municipal :**

Contrat d'entretien des espaces verts de la Place de l'Europe  
ESNAULT Parcs & Jardins

1 515,40 € H.T., soit 1 818,48 € T.T.C.

Contrat relatif à la plantation et à l'entretien des espaces verts de la commune  
ESAT « Le Moulin du Pin »

11 475,37 € H.T., soit 13 770,44 € T.T.C.

Plantation du talus situé derrière la salle des sports  
ESAT « Le Moulin du Pin »

3 000,00 € H.T., soit 3 600,00 € T.T.C.

Travaux de peinture et de lasure à l'école publique Eugène Livet  
EURL DOUAIRE Ludovic

5 137,00 € H.T., soit 6 164,40 € T.T.C.

Restauration de la porte d'entrée de l'église  
Jean-Pierre GIRARD

1 306,00 € H.T., soit 1 567,20 € T.T.C.

Commande de produits et de fournitures d'entretien pour les écoles primaires et maternelles, la mairie, la salle des fêtes, la bibliothèque, les ateliers municipaux, les toilettes publiques, la salle des sports, le stade et les étangs du SIEA  
CHAMPENOIS COLLECTIVITÉS

1 402,94 € H.T., soit 1 683,52 € T.T.C.

Trajet en autocar pour la visite de l'Assemblée Nationale et du Sénat  
TRANSPORTS BOCHEREAU S.A.S.

1 560,00 € T.T.C.

Révision décennale et remplacement des extincteurs des bâtiments communaux  
EXTINCTEURS NANTAIS

378,42 € H.T., soit 454,10 € T.T.C.

### **1 - Adhésion 2018 au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)**

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après délibération, décide, à l'unanimité, de reconduire l'adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) en 2018 et ce moyennant le versement d'une cotisation de 0,10 € par habitant (population légale INSEE au 1er janvier 2018 : 2013 habitants).

**À l'unanimité (pour : 16 contre : 0 abstentions : 0)**

### **2 - Constitution des commissions géographiques du Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA)**

Monsieur le Maire rappelle les missions des commissions géographiques du Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA) :

- proposer les modalités de gestion des cours d'eau et du parc d'ouvrages hydrauliques,
- définir, mettre en œuvre et suivre les programmes de travaux,
- proposer et participer à la communication et à la concertation engagées sur le territoire,
- faire le lien entre les communes et le syndicat (souhait de travaux, remontée des problématiques relayées par les riverains, retours sur les actions du syndicat auprès des mairies, ...).

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, désigne Messieurs Florent POIRIER et Étienne MOREAU pour représenter la Commune de Vernantes au sein des dites commissions.

**À l'unanimité (pour : 16 contre : 0 abstentions : 0)**

### **3 - Parc éolien : Décision de réalisation du projet**

Monsieur Florent POIRIER se retire et ne prend pas part au vote.

Après s'être prononcé précédemment et favorablement sur le principe de la réalisation d'un projet éolien sur le territoire de la commune et avoir entendu les propositions faites par trois développeurs à l'occasion de sa réunion extraordinaire du 25 avril 2018, le Conseil Municipal décide, par vote (15 votants - 13 voix favorables - 1 voix défavorable - 1 bulletin blanc), l'implantation d'un parc éolien à Vernantes.

**À la majorité (pour : 13 contre : 1 bulletins blancs : 1)**

### **4 - Parc éolien : Choix du développeur**

Messieurs Florent POIRIER et Patrice NEAU se retirent et ne prennent pas part au vote.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal les propositions faites par les trois développeurs entendus lors de la réunion extraordinaire du 25 avril 2018 dans le cadre du projet d'implantation d'un parc éolien sur le territoire de la commune, à savoir :

- Soleil du Midi,
- EDF Énergies Nouvelles,
- WPD.

Après délibération, le Conseil Municipal choisit, par vote (14 votants - 9 voix favorables à la proposition de WPD - 2 voix favorables à la proposition de Soleil du Midi - 1 voix favorable à la proposition de EDF Énergies Nouvelles - 2 bulletins blancs), de retenir la proposition du développeur WPD.

**À la majorité (proposition WPD : 9 - proposition Soleil du Midi : 2 - proposition EDF E.N. : 1 - bulletins blancs : 2)**

### **5 - SIVU Loire-Longué**

Le Conseil Municipal se prononce favorablement pour la reprise de la gestion des services périscolaires et du centre de loisirs par la Fédération Départementale Familles Rurales. Un point sera fait suite au prochain Conseil Syndical du 04 juin.